Chasné vous intéressE

Lettre d'information du conseil municipal — Décembre 2013 - N° 129

AGENDA

Dimanche 8 décembre
Marché de Noël

Jeudi 12 décembre
Conseil municipal

Vendredi 20 décembre
Spectacle pour les enfants de l'école offert par l'APE

Samedi 21 décembre
Chasné FA : spectacle de Noël

Samedi 11 janvier 2014
Vœux de la municipalité

Samedi 25 janvier 2014
Bourse aux vêtements organisée par l'APE

Samedi 1er février 2014
Repas du CCAS

EDITO

Extrait du Conseil Municipal du 15 novembre 2013

ZAC du Champ des Buttes : Les travaux de construction de la maison intercommunale ont débuté pour une durée d'environ 18 mois. Concernant le projet de commerce, le Conseil Général peut verser des aides pour financer la création d'un commerce, via le fond de solidarité territorial et via l'appel à projet pour la revitalisation rurale des centres bourg.

Communauté de Communes du Pays de Liffré : Les élus valident le rapport d'activités 2012.

Syndicat des eaux : Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2012 est validé. Les élus souhaiteraient que des actions de sensibilisation de la population à économiser l'eau soient menées.

Révision du SCOT : Lors de l'approbation du Scot en 2007, 25 hectares de terrain étaient potentiellement urbanisables à l'échéance 2030. Aujourd'hui, il reste 19 hectares. Le Pays de Rennes nous présentera une nouvelle carte à la prochaine séance.

Subvention exceptionnelle : 150 € est accordé à l'ASL suite à la création de la section Yoga en septembre.

Devis impression des panneaux communaux : La société ARégie est retenue pour l'impression de 6 panneaux communaux.

Plaquette ZAC : Il est décidé de ne pas donner suite au devis d'impression d'un CVI Spécial ZAC.

Solidarité Philippines : En aide aux victimes du typhon qui a frappé les Philippines, une subvention de 200 € sera versée à l'association humanitaire Cités Unies France.

FOCUS

MAIRIE DE Chasné sur Illet

Des brochures présentant la ZAC du Champ des Buttes sont disponibles en mairie pour toutes les personnes intéressées.

ELECTIONS 2014

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 31 décembre 2013 à la mairie en présentant votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

MAIRIE PRATIQUE

Horaires d'ouverture

Lundi	13h30 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h30
Mercredi	9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h30
Vendredi	9h00 - 12h30
Samedi	9h00 - 12h00

02 99 55 22 79

mairiechasnesurillet@wanadoo.fr
www.chasnesurillet.fr

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

INFOS MUNICIPALES

Réforme des rythmes scolaires : Projet d'organisation du temps scolaire

Lors de la réunion de conseil municipal du 15 novembre, les élus ont validé les horaires d'école applicables à la rentrée de septembre 2014.

En effet, toutes les communes ont obligation de mettre en application le décret n°2013-77 en date du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

Il indique que, pour la rentrée 2014, il faut mettre en place une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement, réparties sur 9 demi-journées de classe. A ces heures d'enseignement, organisées le lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin, à raison de 5h30 maximum par jour et 3h30 maximum par demi-journée s'ajoute une pause méridienne d'1h30 au minimum.

Voici les nouveaux horaires d'école décidés en concertation avec le personnel enseignant et les parents d'élèves, pour la rentrée de septembre 2014 :

	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
7h00-8h45	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h45-12h00	Classe	Classe	8h45-11h45 Classe	Classe	Classe
12h00-13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	11h45-12h30 Garderie	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30-15h30	Classe	Classe		Classe	Classe
15h30-16h30	TAP ou APC	TAP ou APC		TAP ou APC	TAP ou APC
16h30-19h00	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

L'école se terminant à 15h30, trois possibilités seront offertes aux familles :

- Les parents pourront venir chercher leur enfant,
- L'enfant pourra rentrer seul chez lui (sur autorisation parentale, uniquement pour les primaires),
- L'enfant restera dans l'enceinte de l'école, et sera pris en charge par l'accueil périscolaire de l'école.

Des activités seront mises en place de 15h30 à 16h30, assurées soit par le personnel de l'école, par des associations, ou par des intervenants extérieurs. C'est le Temps d'Activités Périscolaire (TAP). Le programme des activités est en cours d'élaboration.

Le personnel enseignant prendra en charge, la moitié des élèves, une fois par semaine, dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

APPEL A BENEVOLES

Dans le cadre de la réflexion pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les personnes motivées pour apporter leurs connaissances ou passions (dessin, peinture, bricolage…) auprès des enfants sont invitées à se faire connaître à la mairie.

02.99.55.22.79
mairiechasnesurillet@wanadoo.fr

La Grange aux livres

bibliothequechasnesurillet@orange.fr
ou l'équipe au 02-23-37-13-28

La bibliothèque sera ouverte jusqu'au21 décembre inclus et fermera ses portes à l'occasion des fêtes de fin d'année, soit le samedi 22 décembre au midi et réouvrira début janvier. En attendant, nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte aux horaires suivants :

Mercredi 10h-12h / 15h-17h30
Vendredi 16h30-18h30
Samedi 10h30-12h30

Un fonds démultiplié

La bibliothèque vous propose 11 revues et plus de 4700 livres pour tous les goûts et pour tous les âges : romans, bandes dessinées, livres pratiques… Si le livre n'est pas disponible à la bibliothèque, nous pouvons effectuer des **réservations** de documents auprès de la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine pour vous.

Voir les catalogues *:*

De la bibliothèque de Chasné : http://lagrangeauxlivres.chasnesurillet.fr
De la médiathèque départementale : http://catalogue.mediatheque35.fr

Information du Service Petite Enfance du Pays de Liffré : Ouverture des inscriptions pour les micro-crèches d'Ercé près Liffré et de Chasné sur Illet

Communauté de Communes Pays de Liffré

En 2008-2009, à l'issue du diagnostic effectué sur les besoins d'accueil de la Petite Enfance sur le Pays de Liffré, et en lien avec les politiques d'incitation menées par le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales, les élus intercommunaux ont conclu à la nécessité de compléter et de diversifier l'offre existante afin de mieux prendre en compte les difficultés de certaines familles (horaires atypiques ou variables, familles monoparentales, personnes en démarche d'insertion, à revenus très modestes…).

C'est ainsi que la crèche de Liffré (20 places) et la micro-crèche implantée dans la Maison intercommunale de Dourdain (10 places) ont accueilli les premiers enfants fin août 2011, rejointes en janvier 2012 par la micro-crèche de La Bouëxière (10 places).

Afin de compléter cette offre sur l'ensemble des communes du Pays de Liffré, deux nouvelles micro-crèches seront implantées dans les maisons intercommunales de Chasné-sur-Illet et de Ercé-près-Liffré. Actuellement en phase de démarrage des travaux, celles-ci ouvriront leurs portes en septembre 2015.

Les parents et futurs parents intéressés par ce mode d'accueil collectif de proximité peuvent dès à présent inscrire leur enfant pour une admission dans l'une de ces micro-crèches.

Par ailleurs, si la demande d'accueil intervient avant l'ouverture de ces structures, l'admission de l'enfant peut être envisagée à la crèche de Liffré dans un premier temps, avec un transfert garanti vers les futures micro-crèches.

L'imprimé de pré-inscription est à retirer au Centre Intercommunal d'Action Sociale, dans les mairies, lors des permanences du RIPAME organisées dans chaque commune, ou bien est téléchargeable sur le site du Pays de Liffré > Services du Pays de Liffré > Petite Enfance > Crèches : Mode d'emploi.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Liffré au 02.99.68.43.03.

RIPAME

relais assistants maternels
RESEAU ram 35

Relais Intercommunal Parents - Assistants Maternels - Enfants

Le RIPAME vous informe du nouveau lieu de permanence sur la commune de Chasné-sur-Illet, qui aura a présent lieu au sein de la mairie.

Les permanences d'information sur rendez-vous

Prise de rendez-vous au **06.17.35.31.53 (Sandy Erbrech)** ou au **06.17.35.35.17 (Patricia Madiot)**

Chasné sur Illet *(Mairie)* **: Mercredis matins** de 9h à 12h - **semaines impaires**
Dourdain (*Maison intercommunale, 8 rue du stade)* **: Mardis matins** de 9h à 12h30
Ercé près Liffré (*Mairie)* : **Mercredis matins** de 9h30 à 12h30 - **semaines paires**
La Bouëxière *(Mairie) :* **Vendredis après-midi** de 13h30 à 16h30
Liffré (*Centre social, 9 rue des écoles)*: **Mercredis après-midi** de 14h à 17h et **Jeudis après-midi** de 14h à 19h

Dates des prochaines réunions Infos-Parents

- **le lundi 9 décembre à 18h30**, salle du Kanata, rue Jean Bart, à Liffré.

-le lundi 20 janvier à 18h30, salle du Kanata, rue Jean Bart, à Liffré.

Elles sont ouvertes à tous les parents, gratuites et **sur inscription**.

Les ateliers d'espaces-jeux fonctionnent toutes les semaines sur chaque commune du Pays de Liffré, sauf pendant les vacances scolaires.

Le **RIPAME**, délivre une information de premier niveau et vise à apporter des réponses diversifiées selon votre situation. Des entretiens individuels sur rendez-vous (pour tous) et des réunions d'informations (pour les parents) sont proposées. Lors de ces réunions, nous aborderons différents sujets : la recherche d'un mode d'accueil, le contrat de travail avec les assistants maternels, la mensualisation, les congés payés, …

Pour vous inscrire, vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone :

contact :
02 99 68 43 03
ripame@pays-liffre.fr

Le service sera fermé les 30 et 31 décembre 2013.

Retrouvez plus d'informations et le journal du RIPAME sur le site www.pays-liffre.fr/RIPAME

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Marché de Noël

L'APE tiendra un stand au marché de Noël le *dimanche 08 décembre* dans la salle des moissons.

Vous pourrez découvrir et acheter les décorations réalisées par les enfants à la garderie et également récupérer les chocolats commandés. Nous serons heureux de vous retrouver à cette occasion.

Décorons le quartier de notre école

L'APE vous invite, petits et grands, à participer à la décoration aux abords de l'école . Pour cela, il suffit de venir avec de "vrai-faux paquets cadeaux" . Nous vous proposons également de réaliser les paquets ensemble.

Nous vous donnons rendez-vous :

Le dimanche 8 décembre à 10h00
petite salle des Moissons

Venez nombreux !!!
Le bureau de l 'APE

Chasné Evénements Festifs
Marché de Noël

Le Dimanche 8 Décembre dès 14h00,

Le marché de Noël traditionnel prendra place au centre ville de Chasné sur Illet, salle des Moissons.

Venez déambuler dans la salle des moissons pour découvrir l'artisanat local.
Les artisans invitent **petits** et **grands** à découvrir leur artisanat, leur savoir faire et à se régaler avec leurs gourmandises.
Vous pourrez aussi repartir avec des cadeaux originaux et introuvables ailleurs que dans notre charmante commune.
C'est peut-être le moment pour vous d'acheter vos cadeaux de Noël…

Le soleil sera là ce week-end avec la présence de la compagnie Noor ed-Dunia.

Alors à vos agendas, ne manquez pas ce grand rendez-vous à Chasné !

Contact et renseignement : 02 99 55 49 44
@ : chasne.evenements.festifs@gmail.com
www : http://chasne.evenements.festifs.over-blog.com/

Information transport

Activé depuis le 8 novembre dernier, le service « Horaires de covoiturage » recense les trajets effectués, à partir des aires de covoiturage du Pays de Liffré, et propose de mettre en relation les personnes effectuant les mêmes trajets.

Pour découvrir ce service issu d'un partenariat entre le Pays de Liffré et la société Mktic, rendez-vous sur un module spécifique et repérable grâce au pictogramme ci- contre sur le site de la commune (www.chasnesurillet.fr) ou Pays de Liffré (www.pays-liffre.fr).

ASL Section OXYGENE

La course de la
« Saint Valentin » aura lieu

Le dimanche 9 février 2014
(au lieu du 16 annoncé)

Inscriptions :
www.course-saint-valentin.com